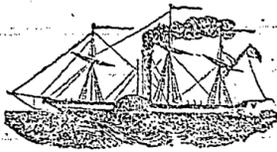


MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 11 AVRIL 1848.



LE WASHINGTON.

Le steamer Washington, parti le 22 mars, est arrivé samedi à New-York, apportant des nouvelles de 8 jours plus récentes. Les nouvelles se trouvent dans une dépêche télégraphique publiée par le Herald, et que nous traduisons.

La banque de France a été autorisée à suspendre ses paiements en espèces; il y a eu de grandes faillites en France, ainsi qu'à quelques troubles. L'Espagne, la Sardaigne et d'autres gouvernements ont reconnu la république. A Lyon la paix est rétablie. La Reine Victoria a augmenté sa famille d'une Princesse. On disait qu'il y avait eu des troubles à Dublin. On envoyait des troupes nombreuses en Irlande. A Paris, il y a eu une panique; on a assiégé la banque de France et les banquiers. L'ambassadeur d'Autriche a notifié le gouvernement provisoire que l'Autriche n'interviendrait pas en France. La Russie a adopté une politique de non-intervention. Il y a eu des troubles à Vienne; les troupes ont fait feu sur le peuple; le Prince de Metternich a été chassé de la capitale; des châteaux ont été brûlés; la révolution est complète. Le Grand-Duc rentre dans la vie privée. L'empereur a accordé la liberté de la presse et fait d'autres concessions. Dans le Wurtemberg, le peuple est en révolution, ainsi que dans la capitale de la Prusse où le peuple s'est assemblé et a demandé des réformes. Les troupes ont tiré sur lui; mais le Roi a fait toutes les concessions demandées. Le Duc de Saxe-Cobourg et Gotha promet une constitution. Le Roi de Saxe a reçu de son peuple une demande de réformes, qu'il a promis de soumettre à la prochaine diète. La réponse n'a pas contenté le peuple, les ministres ont résigné, une diète extraordinaire est convoquée. Des troubles ont lieu par toute l'Allemagne, où le peuple brûle les châteaux des nobles. Le Roi de Naples consent à ce que la Sicile forme un état séparé; la constitution devait être proclamée. Il était bruit d'une lique entre le Pape et le Duc de Toscane, et celui-ci et le Roi de Sardaigne. On disait aussi que Milan était en révolution ouverte, et que les Autrichiens l'avaient bombardée, ce qui est douteux. A Varsovie, le gouvernement a défendu de mentionner la révolution française. A Posen, la nouvelle de la révolution a fait grande sensation. On parle de lord Clarendon comme successeur de lord John Russell. La St. Patrice s'est passée sans troubles. Le Gén. Cavaignac est nommé Gouverneur de l'Algérie. La France est dans un grand embarras financier. On craint une révolution en Ecosse. La Marine anglaise va être augmentée. A Dublin, il y a beaucoup de troupes, qui se préparent à supprimer l'insurrection. L'impératrice de Russie est morte, dit la Gazette de Silésie. Louis-Philippe est toujours à Claremont; il a de fréquentes entrevues avec ses anciens ministres. Les sujets de l'électeur de Hesse sont en armes; ils lui ont accordé trois jours pour refuser ou donner des réformes. Don Carlos d'Espagne a joint le Duc de Bordeaux (Henri V) à Venise. On disait que le peuple de Copenhague était en insurrection ouverte. Le roi était assiégé dans son palais, ainsi que le Grand-Duc Weimess, qui a promis la liberté de la presse, etc. L'électeur de Hesse-Cassel a manqué y perdre la vie. En Bavière, tout est tranquille, le roi est populaire. Le Duc de Nassau et la ville libre de Lubec ont décrété la liberté de la presse. On disait que l'on avait attenté à la vie de la reine d'Espagne. Trois banquiers particuliers ont arrêté leurs paiements à Paris. Le comité d'organisation en France a limité à onze heures la durée du travail; le gouvernement emploie beaucoup d'ouvriers, quoiqu'on dise qu'il y en a 500,000 sans ouvrage. Il y a eu des troubles à Hambourg et Lubec. Plusieurs personnes ont été tuées; l'émeute a été comprimée. Un journal Allemand dit que la Hongrie s'est déclarée indépendante de l'Autriche et est formée en république. Lola-Montès a reparu en Bavière dans le costume masculin; elle a de nouveau été chassée. Le Duc et la duchesse d'Avouale, et le prince de Joinville sont passés en Angleterre. Le commerce a mauvaise apparence; on regarde dans l'avenir avec anxiété et crainte. En Angleterre, il a été fait motion à la Chambre des Communes de n'imposer l'Income tax que durant un an au lieu de trois; cette motion a été rejetée par 363 voix contre 138. En France, M. Ledru-Rollin a fait sortir un décret regardant les troupes; ce décret avait causé un grand mécontentement. On parlait de le faire retirer du gouvernement. Au Havre, les ouvriers anglais ont eu à craindre d'être inquiétés par le peuple qui manifeste son antipathie à leur égard. Le 18 mars, Paris était tranquille. Le 16, 60,000 hommes des gardes ont parcouru Paris sans armes, et ont été applaudis par le peuple. Le gouvernement refusait de retirer le décret par rapport aux troupes, ce qui tenait la population dans une grande excitation; on craignait de grands troubles. La majorité des membres du gouvernement a demandé la résignation de M. Ledru-Rollin, qui l'a refusée et a menacé d'en appeler au peuple. Garnier-Pagès lui a alors présenté un pistolet; l'affaire n'a pourtant pas eu de suites. En Espagne, le mécontentement contre le gouvernement augmentait de jour en jour. Des avis de Rome portent que le Pape a fait un long discours dans lequel Sa Sainteté promet de donner à son peuple une nouvelle forme de gouvernement, qui ne manquerait pas de le satisfaire. La constitution de la Sardaigne est proclamée, et le roi a nommé une commission chargée de former un cabinet qui puisse satisfaire le peuple. A Liverpool, aux dernières dates, la fleur était à 28c et 29c, le blé du Canada à 7c et 8c; à Londres, le blé d'Inde se vendait de 28c à 32c, et la fleur de 26c à 28c.

L'HIBERNIA.

Nous empruntons à la Minerve d'hier soir la traduction suivante de l'extra du Herald annonçant l'arrivée de l'Hibernia avec des nouvelles de 7 jours plus récentes. New-York, 10 AVRIL. Le steamer Hibernia est arrivé hier à 11 heures, après un passage de 12 jours. Nous avons des nouvelles télégraphiques importantes jusqu'au 27 ultimo. En Danemark, il paraît qu'il est survenu une difficulté sérieuse par rapport au droit de succession au trône, le roi ac-

tuel n'ayant aucun enfant mâle, et les lois de succession de la couronne Danoise et des duchés Allemands étant différentes. Les Danois désirent consolider leur royaume, tandis que les Allemands recherchent à s'incorporer toute la grande famille de cette race. Notre rapport ne mentionne pas le nom de la personne arrêtée en Irlande pour sédition; mais nous pensons que ce doit être ou M. Mengher, ou M. Mitchell, deux hommes violents, le dernier éditeur, du "United Irishman."

Liverpool, 24 mars. — Marché du blé, calme, — les prix plus bas qu'au départ du Washington. La fleur 6d (par baril) plus bas. Blé d'Inde 1s. (par quartier) plus bas. Farine de blé d'Inde, 6d plus bas.

En Bohême, une révolution se préparait à éclater. Lola-Montès a encore été à Munich, et a été renvoyée en Suisse. On dit que le roi de Bavière a abdiqué. On rapporte que la Russie se mettrait sur la défensive. Le Luxembourg s'est déclaré République.

IRLANDE. — L'Irlande est tranquille. Le chef de la jeune Irlande a été arrêté pour sédition.

FRANCE. — Rien de remarquable; tout va bien; les difficultés financières continuent.

ITALIE. — Une révolution a eu lieu en Lombardie. Le vice-roi a fui de Milan, et le peuple est triomphant. Les troupes négocient avec lui pour l'évacuation. Le pape a accordé une constitution au peuple romain. Grande joie à Vienne; tout est tranquille.

BERLIN. — Le peuple est triomphant. Les ministres ont été destitués. Une constitution est promise.

CRACOVIE. — La république est proclamée.

HANOVRE. — L'ordre est maintenu. Le roi a aboli la censure et promis d'autres réformes.

DANEMARK. — Des troubles ont éclaté, la constitution a été refusée. Les duchés d'Allemagne ont rejeté le plan du roi pour les unir.

PLUS RÉCENT.

Le ministère Français était très occupé à préparer une armée d'observation pour la frontière de l'Est. — La constitution de Rome établit des tribunaux judiciaires indépendants du gouvernement, et pourvoit à ce que par la suite aucune cour de commission ne soit établie. Le pape a convoqué et prorogé les chambres législatives; le conseil des députés est chargé de convoquer une nouvelle chambre dans l'espace de trois mois. Les sessions seront publiques. Les membres du sénat seront nommés à vie par le pape. — Le roi de Sardaigne se prépare à aller en armes au secours des Milanais.

A Berlin, le 15 mars, le peuple a combattu chaudement contre les troupes, qu'il massacrait du haut des toits et à l'abri de barricades. Les troupes tiraient à mitraille, il y eut un grand carnage; le tocsin sonna de toutes parts. La terreur était générale, surtout parmi les femmes de la ville. Le lendemain le Roi proclamait une amnistie complète, et changeait de ministres par le moyen d'un compromis. Il proposait d'oublier et de pardonner tout, et espérait que le peuple ferait de même. Celui-ci paraissait satisfait; il amassa les corps des morts, et les emporta en passant devant le palais, et chantant "vive Jésus mon Sauveur!" Le Roi parut et s'adressa à la foule. La paix était rétablie. — C'est le 11 mars, que les habitants de Cracovie ont proclamé la république. Quinze mille citoyens étaient sous les armes. Le 10, le gouverneur de la ville avait été forcé de libérer 400 prisonniers politiques.

COLONISATION.

Dans notre feuille de vendredi, nous disions que tout le monde doit approuver le but de l'Association tel qu'exprimé par le premier article de ses règlements: "Etablissements Canadiens des Townships." Ce but, nous l'avons dit, est éminemment patriotique, éminemment philanthropique, éminemment humanitaire. Car il s'agit d'ouvrir les terres incultes du Canada; il s'agit d'en faire jaillir des sources de richesses immenses; il s'agit d'augmenter nos ressources agricoles et manufacturières, et par là même nos ressources commerciales; il s'agit de conserver au pays une population paisible, industrieuse et religieuse; il s'agit enfin de rappeler de la terre d'exil des habitants de notre pays, qui vont prodiguer à l'étranger les ressources de leur intelligence et de leur savoir faire, tandis que le Canada renferme des terres immenses à défricher et à peupler. Ce but ne peut manquer de rencontrer l'approbation de tous les habitants du pays. Aussi depuis mercredi toute la presse réformatrice se déclare-t-elle en faveur d'une Association ayant le but que nous venons d'expliquer. Pour nous, nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui à ce sujet, vu que l'Avenir de samedi promet de "dire un mot aux Melanges et à la Revue sur leurs réflexions d'hier (le 7), sur l'Assemblée de mercredi." Nous ne savons ce que l'Avenir a intention de nous dire, voilà pourquoi nous allons attendre son mot. Toutefois nous ne pouvons laisser passer sans silence le passage suivant d'un petit article du même journal au sujet de la même assemblée: "Nous n'avons qu'à regretter, dit-il, que des circonstances exceptionnelles, nous voulons le croire, aient forcé M. Morin (l'hon. A. N. Morin) à envoyer, pendant l'Assemblée même, des excuses sur ce qu'il ne pouvait se laisser porter comme candidat à la vice-présidence qu'il avait d'abord acceptée. La plus belle œuvre nationale, qui ait jamais été commencée dans le pays, se trouve privée d'un grand appui, en n'ayant pas à sa tête un homme du talent et de la position de M. Morin." M. le rédacteur de l'Avenir, paraissant connaître jusqu'à un certain point (au moins) les circonstances qui ont forcé l'hon. M. Morin à n'assister pas à l'Assemblée et à ne se laisser pas porter candidat à la vice-présidence, n'avait, ce semble, dans cette occasion, que deux partis à prendre. Ou il devait garder le silence sur le fait qu'il signale, ou en homme impartial il devait faire connaître les circonstances exceptionnelles qui ont privé l'Association d'un homme du talent et de la position de M. Morin. Au lieu de cela, notre confrère nous dit bien qu'il y a des circonstances qui ont retenu l'hon. M. Morin, mais il ajoute qu'il veut bien croire que ces circonstances étaient exceptionnelles. Ceci porte en soi une espèce de blâme ou quelque chose d'approchant. Nous sommes cependant bien convaincu que l'Avenir ne pouvait pas avoir et n'avait pas l'intention de porter une quasi-censure sur la conduite de l'hon. A. N. Morin en cette occasion; car nous aimons à croire que notre confrère ne désire en ceci que le bien du pays, et que c'est ce désir qui l'a porté à regretter, de la manière dont il le fait, l'absence de l'hon. A. N. Morin. D'ailleurs la conduite antérieure de M. Morin est là pour parler en sa faveur; une vue toute de patriotisme, de désintéressement et de services signalés doit le mettre à l'abri même d'un soupçon injurieux; voilà encore pourquoi notre confrère de l'Avenir ne pouvait avoir l'intention de censurer un homme comme M. Morin. Aussi n'hésitions-nous pas à croire que l'Avenir ne se refusera pas à faire connaître quellessont ces circonstances où se trouvait M. Morin, ou au moins à déclarer que ces circonstances étaient de nature à faire prendre à M. Morin la détermination à laquelle il en est venu. L'Avenir est en état de nous donner ces informations; il ne s'y refusera pas.

ART CANADIEN.

Il vient d'être exposé dans l'église cathédrale de Montréal (église St. Jacques), en bois, de grandeur naturelle, et qui frappe par la régularité de son exécution. Ce crucifix est l'œuvre de M. C. Dauphin, un artiste canadien, qui depuis quelque temps travaillait dans l'obscurité et le silence, convaincu sans doute que tôt ou tard le talent doit briller et se faire connaître. Aussi, à force d'efforts et de persévérance, le public vient enfin de reconnaître en lui un artiste capable de faire honneur au pays, s'il est aidé et protégé. M. Dauphin peut déjà espérer; car la foule nombreuse, qui se presse pour admirer son travail, tout en allant méditer en ce saint temps la passion du sauveur et prier au pied de la croix, est un témoignage public et un hommage rendu à l'artiste canadien qui, par ses seules ressources et son seul travail, est parvenu à se distinguer à ce point. M. Dauphin mérite encore l'encouragement de ses concitoyens, parce que ses travaux sont dans un but religieux, et que toujours celui qui puise dans la religion ses premières inspirations doit s'attacher à la protection des populations religieuses. Cela n'empêche pas M. Dauphin d'exécuter des ouvrages dans le genre profane; au contraire, cela le prépare mieux aux œuvres qu'il nous réserve, et est une garantie de la qualité et du sujet de ses futurs travaux. — Au bas du crucifix se trouve un tronc, où les visiteurs ne manquent pas de déposer leurs offrandes, qui doivent servir à récompenser les labours de notre nouveau statuaire.

Nous apprenons avec un vif plaisir que les citoyens du faubourg de Québec, et ceux des côtes St. Louis, Ste. Catherine et des Tanneries des Bélairs viennent de demander à S. G. Mgr. de Montréal de leur accorder des églises ou chapelles dans ces deux localités. S. G. a accueilli cette demande avec la plus grande satisfaction, et a accordé la permission demandée. Nous nous réjouissons bien vivement de cette démarche de la part d'une partie des citoyens de Montréal, et nous ne doutons nullement que ce pieux projet ne rencontre l'approbation et l'appui effectif de toute notre population. Car il faut le dire, cette belle entreprise n'est pas uniquement propre à faire prospérer davantage la religion catholique en cette ville; elle servira encore et grandement à l'accroissement de la population, à l'extension de la ville et à l'augmentation de ses richesses. Nous savons en effet qu'il n'y a rien de tel qu'une église pour consolider la religion au sein du peuple. Car cette église est un centre auquel se rendent les populations, où elles s'assemblent pour implorer la protection et la clémence divine, où elles viennent entendre la voix de Dieu par le moyen de ses ministres, et où elles reçoivent les enseignements invariables de l'Eglise. Elles sortent du temple plus fermes dans la foi, plus fortes pour repousser les insinuations mensongères et les attaques de toutes sortes que leur font leurs adversaires en religion. Elles emportent avec elles le souvenir des augustes cérémonies de notre religion et des obligations auxquelles elle soumet tous ses membres, et dans le sein de la famille et de la société en général, ces populations religieuses contribuent puissamment à donner aux hommes une connaissance certaine des dogmes et des enseignements de cette religion que l'on n'attaque que parce qu'on ne la connaît pas. Mais ne considérant cette entreprise que sous le rapport matériel, il n'est personne qui ne puisse convenir du bien immense qu'elle doit produire pour l'augmentation de la population et l'extension de la ville de Montréal. C'est un fait reconnu par tout le monde que là où l'on élève un clocher, là est un centre de population. Si quelqu'un en doutait, nous lui dirions de parcourir notre pays, et puis de nous répondre; il dirait finalement comme tous les autres que c'est vrai. Ainsi donc si l'on construit une Eglise vers la rue Visitation et une autre à Mile-End, on ne peut douter que cela n'ait dans cette direction une population dense et laborieuse, et ne contribue beaucoup à étendre de ces côtés les limites de la ville, à augmenter le nombre de ses habitations, et par là même la somme de ses richesses et de ses revenus. Or, nous apprenons et tout le monde l'apprendra avec joie que monsieur P. Beaudry vient de faire don d'un magnifique terrain dans le faubourg de Québec pour y construire une Eglise, et que P. Beaubien, écrivain, M. P. P., a fait aussi une gratification de terrain qui doit être l'emplacement d'une Eglise pour les habitants des côtes St. Louis, Ste. Catherine et des Tanneries des Bélairs. Ce sont là des dons généreux et d'une idée ne peut naître que dans des cœurs vraiment charitables et religieux. Ce sont aussi là des exemples des plus précieux; car en nous montrant ce que deux citoyens de Montréal ont fait si généreusement, ils nous font comprendre que cette ville entend conserver sa réputation de charité inépuisable, et nous assurer d'avance qu'ils ne de meureront pas sans de nombreux imitateurs.

Dimanche Mgr. de Montréal et M. O'Reilly, missionnaire de Sherbrooke, ont parlé, à l'Assemblée de l'Archiconfrérie, de la colonisation des Townships par des Canadiens. Sa Grandeur a fait voir ainsi que M. O'Reilly combien le peuple catholique du pays doit avoir à cœur l'établissement des Canadiens dans les Townships; car par là il rendra non seulement un service à la patrie, en conservant dans son sein des enfants industrieux et vigoureux, capables de lui faire honneur et de développer ses ressources de toutes sortes; mais encore il rendra par là un grand service à sa religion, en retenant au pays des milliers de ses membres qui vont aux Etats-Unis y perdre le plus précieux des biens, la foi catholique; il lui rendra un service, car en conservant au Canada une population religieuse, il contribuera à étendre la connaissance de la religion catholique. A augmenter les membres de cette religion, et à lui ménager un plus grand nombre de défenseurs. — L'Eglise était aussi remplie de fidèles qui est possible qu'elle, le soit, et la foule en dehors était immense. (Communiqué.)

RETRAITE, ETC. — Nous apprenons par un de nos correspondants que M. Perrault, curé de St. Philomène, a prêché à Ste. Martine une retraite de huit jours qui a produit les plus heureux résultats. Il y a été de plus chanté un service des plus solennels pour le repos de l'âme de feu Mgr. Fower, le regretté évêque de Toronto. M. Perrault a vu à cette occasion rappeler avec grand succès au souvenir des paroissiens les actes et les vertus du digne évêque.

2,000 suffrages. L'assemblée nationale constituante se composera de 900 membres. On nous promet un règlement pour l'exécution de ce décret, et vraiment ce ne serait pas chose superflue; car au premier coup d'œil rien ne semble plus inexécutable. On s'explique difficilement comment d'une pareille élection il pourra sortir une assemblée qui représente réellement la majorité du peuple. Un pouvoir dictatorial, qui voudrait se perpétuer en faisant appel des élections impossibles, ou en frappant à l'avance de discrédit et d'impuissance l'assemblée qui en sortira, n'eût pas mieux fait. Courrier de l'Europe.

— Le clergé du diocèse d'Albi vient de perdre M. l'abbé de Perrin-Brassac, chanoine et vicaire-général, mort, le 10 février au château de Montpinier, à l'âge de 89 ans.

SUISSE. — Neuchâtel, 2 mars 1848. — La révolution, que les patriotes de ce canton prévoyaient depuis longtemps, comme un résultat inévitable des mesures impolitiques du gouvernement prussien dans ces derniers mois, a éclaté hier à Neuchâtel. Douze à quinze cents hommes sont entrés, le 1er mars, vers les six heures du soir dans notre ville; c'étaient des patriotes de la Chaux-de-Fonds. Ils ont fait leur entrée dans l'ordre le plus parfait, sans aucune effusion de sang. La population de la ville les a reçus aux cris: Vive la Suisse! Vive la République! Vive la confédération! Le gouvernement, dans un moment si critique, s'est trouvé sans appui; les différentes populations du canton, sur le fanatisme desquelles il comptait, n'ont pas répondu à son appel. Un gouvernement provisoire, composé des hommes les plus influents et les plus honorables, a été institué aujourd'hui. Deux commissaires fédéraux, délégués par le vort, M. M. Schmeider, de Nidau, conseiller d'Etat, et le vice-président de la diète, Nigg, juge d'appel, viennent d'arriver à Neuchâtel, et sont expressément de reconnaître le gouvernement provisoire.

ESPAGNE. — On lit dans la correspondance de Madrid du 1er mars: "La reine, très affectée par la situation où se trouve sa sœur, Mme la duchesse de Montpensier, a ordonné l'ajournement du bal paré qui devait avoir lieu jeudi."

"On dit que M. le duc d'Almoda est parti de Madrid pour la France dans le but de proposer à l'infante de rentrer en Espagne, ou de prendre ses ordres à cet égard. Le duc a reçu, dit-on, cette mission de la reine et du gouvernement."

"Le duc est parti avec deux aides-de-camp pour se mettre à la disposition de l'infante Maria-Luisa-Fernanda, et l'accompagner de la frontière à Madrid. Si Mme la duchesse de Montpensier n'est pas à Bayonne, M. d'Almoda doit aller chercher, et réclamer la protection de la République française en faveur de la sœur de la reine d'Espagne."

— A Munich le roi, après avoir reçu une députation des bourgeois et des étudiants, a renvoyé M. Berks, ministre de l'intérieur, l'a remplacé par M. de Volz, et a fait annoncer par M. de Vallerstein que la chambre actuelle allait être dissoute et que la nouvelle chambre serait convoquée pour le 3 mai.

Un journal annonce, en outre, que le roi de Bavière s'est empressé de reconnaître officiellement la République française.

Le duc de Nassau, à son tour, a signé les concessions faites en son absence par sa mère.

Le sénat de Francfort a également accordé toutes les demandes de la bourgeoisie.

Mêmes concessions dans le grand-duché de Darmstadt. Partout la presse devient libre, partout les souverains promettent l'armement du peuple et le jury.

— On écrit de Dusseldorf, le 2 mars. "Ce matin, les soldats en semestre ont été rappelés. Toutes les troupes ont reçu ordre de se tenir prêtes à se mettre en marche. La plus grande activité règne dans les casernes et dans les arsenaux. L'ordre de l'appel de la réserve de guerre n'est pas encore arrivé. A Cologne, la réserve est déjà appelée sous les drapeaux."

D'après une lettre de Berlin, du 29 février, publiée par le Journal des postes de Francfort, l'ordre a été donné de mettre le Rhin sur le pied de guerre. On croit que des régiments partiront déjà demain d'ici pour les provinces occidentales. On croit que 20,000 hommes partiront pour le chemin de fer pour Cologne. Il règne une grande activité au ministère de la guerre. On parle d'appeler la landwehr sous les armes. EGYPTE. — Méhémet-Ali, parti d'Alexandrie le 14 février pour se rendre à Naples, par le conseil des médecins, s'est trouvé si malade en route, que le paquebot français l'Alexandre, à bord duquel il avait pris passage, a été forcé de le mettre à terre au lazaret de Malte, où, d'après les nouvelles du 25, il se trouvait à son lit de mort.

Par décision du gouvernement provisoire, tous les biens du domaine privé et les biens particuliers des princes et des princesses de l'ancienne famille royale sont provisoirement mis sous le séquestre.

PRUSSE. — La seconde église catholique en voie de construction, à Berlin, vient de recevoir du roi une allocation de 70,000 écus de Prusse (environ 260,000 fr.), et le roi a même temps autorisé dans tous ses Etats une quête dont le produit sera affecté à cette construction, qui devra être poussée avec la plus grande activité.

NOUVELLE EGLISE. — On écrit de Berlin, le 20 février: "Le roi a assigné 70,000 thalers pour la construction d'une nouvelle église catholique, destinée en même temps pour les troupes de la garnison. Le plan composé par M. Solier, conseiller supérieur au département des travaux publics, n'a pas encore obtenu l'approbation du roi. S. M. a permis de faire une collecte dans toute la monarchie pour suppléer à ce qui manque à la somme nécessaire."

Les intestins du Rév. Thomas Maguire ont été envoyés pour être analysés, au Dr. Brady, Gardiner Street; cet éminent professeur de jurisprudence médicale, d'après l'examen de l'estomac, a certifié qu'il ne restait plus aucun doute que cet homme illustre — un des ornements les plus brillants de l'Eglise. — Un des plus purs amis de la patrie et de ses plus dévoués serviteurs est tombé avant le temps sous la main d'un vil et lâche assassin. On a trouvé une suffisante quantité d'arsenic dans son estomac; et le Dr. Brady a donné les informations nécessaires aux magistrats de la police. Le rapport dit, "que le Dr. Brady a trouvé, dans l'estomac du défunt gentilhomme, une certaine quantité de poison, qu'il ne peut estimer, à cause de ce qui en a été absorbé dans le système; mais quoique cela il y en avait assez pour causer la mort." L'estomac a été envoyé avec le certificat au coronar du comté de Leitrim, qui fera à ce qu'on dit une enquête, et enverra dans la prison les personnes qui seront suspectées de ce meurtre. Il y a plusieurs personnes sur lesquelles portent les soupçons; mais trois entr'autres paraissent plus impliquées dans cette détestable affaire. Les assises de Leitrim feront connaître l'horreur de cet infâme complot.

Traduit du Tablet pour les Melanges Religieux.